



Le Campus de l'École de la Cause freudienne 2024-2025

JEUDI – E11

CERTITUDE ET RESPONSABILITÉ

YVES-CLAUDE STAVY

En quoi et dans quelle mesure, *l'in-ouï* du réel qui itère dans mon existence, renouvelle-t-il – ou pas – les deux termes du titre sous lequel cet enseignement est commis : certitude et responsabilité ?

Il faudra déjà reprendre ce qui, pour Freud et pour Lacan, distingue les « certitudes » de la croyance, de l'incroyance, mais aussi de la conviction.

Il nous faudra ensuite interroger ce constat crucial : un gouffre sépare la catégorie de la certitude, de celle de l'éprouvé, incurable, qu'arrive pourtant à *serre* l'expérience personnelle d'une analyse menée jusqu'au *bout*.

Comment ne pas interdire à l'analysant que ce bout de réel parvienne, peut-être un jour, à *destination*... alors-même que ce *bout* in-interprétable, sans Autre, sans pourquoi, *ek-siste* à la jouissance – elle, mentale –, que produit le signifiant sous couvert de civilisation langagière ? À quelle responsabilité *sinthomatique*, sans cesse à renouveler, jamais acquise une fois pour toutes, ce *il y a* me convoque-t-il dès lors, *personnellement* ? C'est ce qu'on tentera d'approcher pas à pas, à l'aide de textes précis de Freud et de Lacan. On distinguera preuve clinique et *réel* transclinique ; sujet structuré et *responsabilité* ; adresse et destination ; objet-cause et « *bout* » sans loi ; matière signifiante et *motérialisme*¹ de *lalangue* ; dire et *qu'on dise* ; S.K.beau et *sinthome*.

On distinguera aussi : mise de l'analysant au sein du couple analysant-analyste, et *d'où* l'analysant commet-il sa lecture – seul, cette fois – du cas de celui ou de celle qui s'adresse à lui.

¹. Cf. Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », *La Cause du désir*, texte établi par J.-A. Miller, n° 95, avril 2017, p. 13.

Les jeudis
26/09, 10/10, 07/11,
05/12, 09/01, 06/03, 22/05.